

République Française  
Département du Bas-Rhin  
**COMMUNE D'INNENHEIM - 67880**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 29 août 2023**

Séance ordinaire du **29 août 2023** - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

**Nombre de conseillers :** Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire  
En fonction : 15 Secrétaire de séance : M. DEMARE Alain  
Présents : 14 Date de convocation : 22 août 2023  
Absents : 01  
Nombre de procuration(s) : 1

**Membres présents :** Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie  
LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent (arrivé à 20 h 45) - OFFENBURGER Céline  
RIEUX Dominique - ROSFELDER Dominique - SAETTEL Christiane - SCHOSSELER Daniel - URBAN Denis

**Absent(s) excusé(s) :** Mme TANGHE Marielle ( Mme TANGHE a donné procuration à Mme MOSCHLER Isabelle)

**5. Location de la chasse communale : Période 02/02/2024 – 01/02/2033**  
**Résultat de la consultation des propriétaires fonciers**

Le Conseil Municipal,

- VU sa délibération du 11 avril 2023 relative à la consultation des propriétaires fonciers par écrit portant sur l'affectation du produit de la chasse communale pour la période du 02/02/2024 au 01/02/2033
- VU le procès-verbal du 29 août 2023 portant sur le résultat de la consultation susvisée qui s'établit comme suit :
  - nombre des propriétaires du ban communal consultés : .....560
  - superficie totale des terrains inclus dans le périmètre de chasse: ..... 528 ha 73 a 93 ca
  - nombre des propriétaires ayant pris part au vote : ..... 443
  - nombre des propriétaires ayant opté pour l'abandon du produit de fermage au profit de la commune : ..... 442
  - contenance totale de l'ensemble des terres appartenant aux propriétaires ayant opté pour l'abandon du produit de fermage au profit de la Commune: ..... 407 ha 39 a 68 ca

PREND ACTE que 442 propriétaires possédant **407 ha 39 a 68 ca** soit plus de deux tiers des propriétaires et plus de deux tiers de la surface de la chasse communale se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location de la chasse à la Commune pour la période du 02/02/2024 au 01/02/2033.

Le secrétaire de séance,  
Alain DEMARE.



Délibération certifiée conforme.  
Innenheim, le 4 septembre 2023  
Le Maire,  
Jean-Claude JULLY.

